

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 061391

108017

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3710 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DENNOURI MOSTAFA

Date de naissance : 30 JUL 1952

Adresse : 02 RUE DU TIGRE RESIDENCE SAMIA 5^e ETA

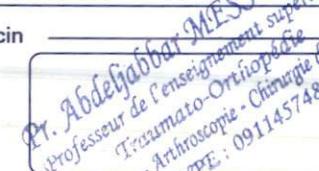
APP N° 10 MEISS SULTAN CASA

Tél : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 444,80 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

16 MAR 2022 Cachet du médecin : HAKANI



Date de consultation : 23/03/2022

Nom et prénom du malade : RACHID SOMIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : D - ophtalmology

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *jeux*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 16/03/2022

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.03.22				<i>Abdeljalil MESSAOUI Professeur de l'enseignement supérieur Faculté d'odontologie - Orthopédie Prostheses : Amalgame - Composite - Chirurgie du sport CPPE : 091145748</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR</i>	09/03/22	444.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

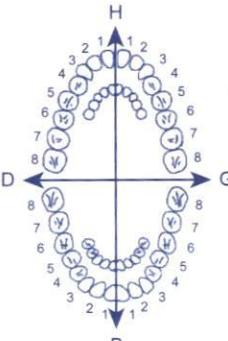
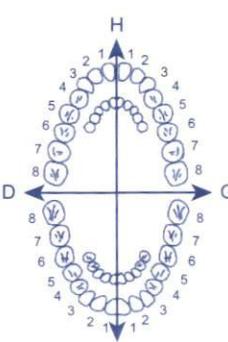
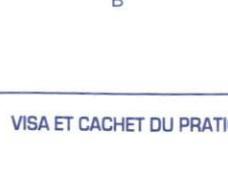
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdeljabbar MESSOUDI

Professeur de l'Enseignement Supérieur

Traumatologie - Orthopédie

Chirurgie prothétique

Chirurgie de la main

Arthroscopie

Medecine de sport



الدكتور عبد الجبار المسعودي

أستاذ التعليم العالي

جراحة العظام والمفاصل

الجراحة التقويمية

جراحة اليد

الجراحة بالمنظار

الطب الرياضي

Casablanca, le

09 Mars 2022

الدار البيضاء في

19th Rachid Soumia ep Dzouhour C

Dr. ABDELJABBAR MESSOUDI
Professeur de l'enseignement supérieur
Traumatolo-Orthopédie
Professeur - Arthroscopie - Chirurgie du sport
INTE : 091145748

19

1

Batch No./Exp./PPV 94 dhs 00

LOT: 3852

EXP: 11 2023



10% fles 150g

18g

Lebba

PPV:

39,00

18g

Personnal

PARANTAL 1g

PPV 14DH60
EXP 09/2024
LOT 190194

Dr. Abdeljabbar MESSOUDI
Professeur de l'enseignement supérieur
Traumatolo-Orthopédie
Professeur - Arthroscopie - Chirurgie du sport
INTE : 091145748

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bneu al aquam roches
noures casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14

641150MP/21/NRQ P.P.V: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bneu al aquam roches
noures casablanca
INEXIUM
40 mg Cpr GR
Boite 14

641150MP/21/NRQ P.P.V: 123,60 DH
6 118001 020607

Service de Traumatologie - Orthopédie (Pavillon 32) CHU Ibn Rochd
Clinique Dar Salam - 728, Bd. Modibo Keita - Casablanca - Tél : 06 61 06 58 02

444

18

18

31

18

31

18

31

18

31

18

31

18

31

18

31

18

31

18